

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2014-124 du 5 mai 2014 portant désignation d'inspecteurs
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1430381S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé:

Mme Céline DUGUE, ingénieur en génie biologie.

M. Daniel ROQUE, titulaire d'un DESS de pharmacie industrielle.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 5 mai 2014.

La directrice générale adjointe,
B. GUÉNEAU-CASTILLA